ENM
ÉCOLE NATIONALE de la MAGISTRATURE

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;

VU le décret n° 99-1073 du 21 décembre 1999 régissant les emplois de l'École nationale de la magistrature ;

VU le décret du 19 octobre 2026 portant détachement de Monsieur Olivier WEISPHAL, magistrat du deuxième grade, auprès de l'École nationale de la magistrature, afin d'exercer les fonctions de sous-directeur des recrutements et de la validation des compétences, pour une durée de trois ans, à compter du 1er septembre 2026 ;

VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature,

Déclare donner, à compter du 23 octobre 2026, délégation de signature à Monsieur Olivier WEISPHAL, sous-directeur des recrutements et de la validation des compétences, pour signer, l'ensemble des documents liés à l'activité placée sous sa responsabilité :

- les actes et pièces relatifs aux déplacements et missions notamment ordres de mission, autorisation d'utiliser le véhicule personnel, états de frais, certificats divers
- les certificats administratifs et attestations diverses (dont service fait et état des indemnités allouées au personnel enseignant)
- les bons de commande, contrats ou conventions relatifs aux actions de la sous-direction des recrutements et de la validation des compétences dans la limite de 10 000 euros TTC (le directeur de l'ENM et la secrétaire générale seront informés de la signature de ces actes) ainsi que la validation des engagements juridiques correspondants

Pour signer en cas d'empêchement de la directrice adjointe en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, les actes relatifs à la vie administrative et pédagogique et contentieuse relevant de ses compétences, à l'exception des contrats, conventions et marchés non visés au paragraphe précédent.

Pour signer en mon absence ou en cas d'empêchement de la directrice adjointe en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche et en l'absence simultanée du sous-directeur des stages, les actes relevant de la délégation de signature de celui-ci.

Pour signer en mon absence ou en cas d'empêchement de la directrice adjointe en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche et en l'absence simultanée du sous-directeur des études, les actes relevant de la délégation de signature de celui-ci.

Fait à Bordeaux, le 23 octobre 2026

LE MANDATAIRE,

Olivier WEISPHAL

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE PAR INTÉRIM,

Haffide BOULAKRAS

Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et Recherche, Secrétariat général

10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99

www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles spécialisées, Département international

8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21